



Lys-lez-Lannoy
www.lyslezlannoy.fr

ACCUEIL DE JEUNES* 14-17 ANS

DOSSIER D'INSCRIPTION Année scolaire 2018-2019

Année scolaire

Petites Vacances

Eté 2019

*L'ACCUEIL DE JEUNES est une structure d'accueil collectif de mineurs sans hébergement destinée aux enfants âgés de 14 à 17 ans révolus.

La constitution de ce dossier vous permet d'inscrire votre ou vos enfants à l'Accueil de jeunes pour les périodes suivantes :

La semaine en période scolaire

La première semaine de chacune des petites vacances scolaires

L'été : en juillet uniquement

Un seul dossier par famille



SEUL UN DOSSIER COMPLET SERA ACCEPTE

Le dossier complet est à déposer **impérativement** au service **GUICHET UNIQUE - REGIE**

Les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 11h00
aux dates des inscriptions que vous trouverez en détail ci-joint.

CONDITIONS ET PIÈCES A FOURNIR AU DOSSIER

- ✚ un justificatif de domicile à Lys lez Lannoy
- ✚ que l'enfant ait 14 ans
- ✚ un livret de famille (uniquement en cas de nouvelles inscriptions)
- ✚ une photocopie de l'ASSURANCE EXTRA SCOLAIRE 2018-2019 de chaque enfant
- ✚ un numéro d'allocataire caf et le dernier avis d'imposition du foyer (sans ces documents, le tarif le plus fort vous sera attribué par le régisseur) si non remis en début d'année
- ✚ le présent dossier
- ✚ la photocopie du carnet de vaccination
- ✚ être à jour du paiement des factures scolaires et périscolaires

MODE ET MOYENS DE REGLEMENT

Le règlement de votre facture accueil de jeunes (forfait + restauration) se fait le jour de l'inscription au guichet, en espèces, en chèque (ordre : accueil de loisirs), en carte bleue ou en chèques vacances ANCV. Pour les personnes ayant des difficultés financières, le CCAS se tient à votre disposition mais un devis doit être effectué au guichet unique avant l'inscription de l'enfant

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

LIEU ET HORAIRES D'ACCUEIL

Local jeunes
21 rue Jean
Baptiste Lebas
(ancienne PMI)

Mercredi après-midi : 14h-18h
Samedi : 14h-18h
Soir de semaine (selon planning) : 16h30-19h
Soirées éventuelles : 19h-22h (ou plus selon sortie
ou soirée organisée)

FONCTIONNEMENT

❖ Inscription par le biais d'une adhésion

Cette adhésion donne droit à l'accès au local le mercredi après-midi, le samedi après-midi, les soirs de semaine (selon planning établi) et lors des soirées occasionnelles. Lors de sorties et d'activités spécifiques et/ou extérieures auxquelles le jeune aimerait s'inscrire, une participation financière sera demandée. (cf grille tarifaire)

TARIFS

❖ ADHESION ANNUELLE 2018-2019

	Participation financière par enfant
moins de 400	10 €
400 à 759	15 €
760 à 1300	20 €
1301 à 2200	25 €
2201 et +	30 €
Extérieurs selon critères	50 €

La non-fréquentation du jeune à l'accueil ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Une participation financière est demandée en sus si le jeune désire s'inscrire aux sorties et activités spécifiques organisées dans le cadre de l'accueil de jeunes. (voir grille tarifaire ci-dessous).

❖ SORTIES ET ACTIVITES 2018-2019

	Participation financière
Activité avec un prestataire	4.00 €
Stage avec un prestataire pendant les matinées des petites vacances pour la semaine	10.00 €
Soirées sur place avec repas	3.00 €
Sorties en soirée avec ou sans transport	5.00 €
Sortie à la journée spécifique avec bus	12.00 €
Sortie à la demi-journée avec transport	6.00 €
Sortie cinéma avec ou sans transport	4.00 €

Dans le cadre de sorties exceptionnelles (Sortie de Noël ou sortie de fin d'année), le tarif à la journée est fixé à 25 € transport compris.

DATES D'OUVERTURE ET D'INSCRIPTION 2018-2019

DEBUT DES INSCRIPTIONS EN REGIE : MARDI 26 JUIN 2018 (INSCRIPTION TOUTE L'ANNEE)

► Le jeune peut s'inscrire et rejoindre l'accueil à tout moment de l'année, le tarif d'adhésion reste le même quel que soit le moment de l'année auquel il s'inscrit. La non-fréquentation du jeune à l'accueil ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

DATE D'OUVERTURE DU LOCAL : DU 8 SEPTEMBRE 2018 AU MERCREDI 3 JUILLET 2019

PETITES VACANCES SCOLAIRES 2018-2019

LIEU ET HORAIRES D'ACCUEIL

Local jeunes
21 rue Jean
Baptiste Lebas
(ancienne PMI)

Uniquement la première semaine

10h-12h : stage à thème
13h30-17h30 : Activités

FONCTIONNEMENT

❖ INSCRIPTION A LA DEMI-JOURNEE


Inscription minimum de 2 demi-journées dans la semaine. Possibilité de s'inscrire au stage à thème qui aura lieu chaque matinée de 10h à 12h (ATTENTION : nombre de places limité)
Pas de restauration, pas de garderie.

TARIFS

❖ PETITES VACANCES 2018-2019

	Demi-journée d'activité sans repas* (13h30-17h30)
moins de 400	2.00 €
400 à 759	2,30 €
760 à 1300	2,50 €
1301 à 2200	3,00 €
2201 et +	4.50 €
Extérieurs selon critères	7.00 €

*Inscription à la demi-journée avec inscription au minimum de 2 demi-journées dans la semaine.

 Un stage à thème d'une durée de 4 ou 5 jours sera proposé chaque matinée (10h-12h) de la première semaine de petites vacances scolaires au tarif unique de 10 € pour toute la semaine. Le jeune s'y inscrivant se doit d'être présent tous les matins.

DATES D'OUVERTURE ET D'INSCRIPTION 2018-2019


Nombre
de places
limité

► Vacances de Toussaint 2018 (22-23-24-25-26 octobre 2018) :

Inscriptions en régie aux heures indiquées en première page, du jeudi 13 septembre au samedi 22 septembre 2018.

► Vacances de Noël 2018-2019 (24-26-27-28 décembre 2018) :

Inscription en régie aux heures indiquées en première page du jeudi 15 novembre au samedi 24 novembre 2018.

► Vacances de février 2019 (11-12-13-14-15 février 2019) :

Inscription en régie aux heures indiquées en première page, du jeudi 3 janvier au samedi 12 janvier 2019.

► Vacances de printemps 2019 (08-09-10-11-12 avril 2019) :

Inscription en régie aux heures indiquées en première page du jeudi 28 février 2019 au samedi 09 mars 2019.

ETE 2019

LIEU ET HORAIRES D'ACCUEIL

Ferme du gauquier
Rue Gambetta
Lys-lez-Lannoy

10h-12h / 13h30-17h30
Pas de service de garderie
Restauration possible de
12h à 13h30

FONCTIONNEMENT

❖ **INSCRIPTION A LA SEMAINE**, avec ou sans repas

En cas de sortie, le picnic sera fourni par la restauration municipale et facturé par le service régie (pour les enfants non-inscrits à la restauration)

Les frais (forfaits d'inscriptions + jours de restauration) sont à régler le jour de l'inscription.

Pour des raisons évidentes de fonctionnement (prévisions du personnel et commande des repas), les parents doivent inscrire et payer la période désirée. Ces nouvelles dispositions engagent **la** présence de votre (vos) enfant(s) à la restauration aux jours où vous l'inscrivez. Il ne pourra pas être accepté les jours non mentionnés à l'inscription.



En cas de force majeure, vous pourrez solliciter une demande d'inscription exceptionnelle avec un motif valable et un justificatif qui devront être déposés 48h avant le jour de restauration demandé et seront examinés en mairie par le service jeunesse.

DATES D'OUVERTURE ET D'INSCRIPTION 2018-2019

► **Juillet 2019** : du 8 au 26 juillet 2019

Inscriptions en régie aux heures indiquées en première page, du jeudi 2 mai au mercredi 22 mai 2019.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

LE JEUNE

NOM : _____

GARCON

FILLE

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE ET LIEU DE NAISSANCE _____

EMAIL DU JEUNE : _____

PIECE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE OUI NON N° D'ALLOCATAIRE CAF :

SORTIE DE TERRITOIRE (obligatoire lors des sorties en Belgique) OUI NON

AUTORISATION A REPARTIR SEUL : OUI NON

Si non, personnes autorisées à venir récupérer le jeune :

..... Tel :

..... Tel :

..... Tel :

RESPONSABLES DU JEUNE

A REMPLIR SELON LE LIVRET DE FAMILLE

Responsable 1 : Père – Mère – Tuteur – Famille d'accueil (entourer la bonne réponse)

NOM _____ PRÉNOM _____

DATE ET LIEU DE NAISSANCE _____

ADRESSE _____

TÉL. PORTABLE : _____ Tél pro : _____

E-mail : _____

Responsable 2 : Père – Mère – Tuteur – Famille d'accueil (entourer la bonne réponse)

NOM _____ PRENOM _____

DATE ET LIEU DE NAISSANCE _____

ADRESSE (si différente) _____

TÉL. PORTABLE : _____ Tél pro : _____

E-mail : _____

SITUATION FAMILIALE : _____

NOM DU MEDECIN TRAITANT DE L'ENFANT: _____ N° de TEL _____

AUTORISATIONS D'ACTIVITES

J'autorise mon enfant à participer aux activités physiques, sportives: OUI NON

J'autorise mon enfant à participer aux baignades surveillées : OUI NON

J'autorise mon enfant à participer aux excursions et sorties picnic : OUI NON

J'autorise mon enfant à être photographié et filmé ainsi que la reproduction et diffusion de ces photos/vidéos à titre gratuit dans le cadre de la campagne de communication municipale du service jeunesse (magazine municipal, plaquette de présentation, journal local, vidéo, exposition, réseaux sociaux de la ville) OUI NON

Date :

Signature des parents :

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Nom du jeune :

1 – **VACCINATIONS** (photocopie du carnet de vaccinations du jeune **obligatoire**).
Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre indication

2 – RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT LE JEUNE

A titre indicatif : Le jeune a-t-il déjà eu les maladies suivantes :

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGUE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

Votre enfant porte-t-il :

Des lentilles : OUI NON Des lunettes : OUI NON au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

Des prothèses auditives : OUI NON au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

Des prothèses ou appareil dentaire : OUI NON au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

Autres recommandations / Précisez (ex : qualité de peau, crème solaire) _____

Indiquez ci-après :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

ALLERGIES : ASTHME OUI NON MEDICAMENTEUSES OUI NON
ALIMENTAIRES OUI NON AUTRES _____

Votre enfant fréquente-t-il la restauration municipale? OUI NON

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR :

P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) en cours OUI NON (joindre le protocole et toutes les informations utiles)

L'enfant suit-il un traitement médical pendant sa présence à l'accueil de Jeunes? OUI NON

Joindre une ordonnance récente et les **médicaments** correspondants (**Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**). **Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.**

J'autorise l'équipe d'animation à prendre le cas échéant, toutes dispositions médicales rendues nécessaires par l'état du jeune (appel du médecin, SAMU...). Eux-seuls sont habilités à définir l'hôpital de secteur
Je m'engage à rembourser les honoraires médicaux et pharmaceutiques avancés par les organisateurs.

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

(en cas d'impossibilité de prévenir les parents)

M./Mme : _____ qualité : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

Je soussigné(e),responsable légal du jeune, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et avoir pris connaissance du règlement intérieur des ALSH ainsi que des tarifs en vigueur et m'engage à respecter toutes les conditions et régler toutes les prestations relatives aux différentes présences de mon enfant.

Date :

Signature :